



Le 30 mars dernier a eu lieu le Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS). Comme toujours le premier CDAS de l'année est destiné à prendre connaissance des orientations ministérielles, du budget primitif et autres évolutions.

Or les années passent et peu de choses évoluent...

Ainsi après lecture des déclarations liminaires, le président nous a fait une synthèse de la note d'orientation ministérielle 2017.

Si l'on peut constater un certain maintien du budget global, il va falloir tout de même faire aussi bien au niveau des prestations tout en réduisant les coûts, car le budget est fortement amputé des charges de fonctionnement. De plus, la recherche des économies budgétaires nécessite beaucoup de temps, or les effectifs de la délégation ne cessent de fondre depuis plusieurs années.

**Comme dans tous les services, il faut faire mieux voire aussi bien
avec moins de moyens financiers et humain !!!!**

La note d'orientation prévoit l'introduction des quotients familiaux.

La mise en place ce système et l'impact sur les propositions d'activités 2017 sera abordé lors d'un groupe de travail en avril.

*Une réflexion plus globale va être menée sur les propositions qui sont faites
aux retraités, ainsi qu'étudier une évolution possible du spectacle de Noël.*

Puis les points suivants à l'ordre du jour ont été abordés.

– Un point sur la restauration collective.

Concernant l'AGRIA de Rouen, les efforts sont à poursuivre afin d'atteindre l'équilibre budgétaire. Une hausse de la participation de l'employeur a été demandée par l'administration, et cela risque de se traduire par une hausse de la part salariale.

– La carte APETIZ !

Au niveau local un mauvais fonctionnement a été constaté, ainsi que le refus de certains commerçants.

Si certains répondent à cela que les agents doivent contacter le prestataire pour résoudre les problèmes, nous répondons que le changement est du seul fait du service central.

Les agents n'ont rien demandé et subissent encore une fois les choix de l'administration.

Alors, en cas de problèmes, faites remonter l'information à vos correspondants sociaux !!

En questions diverses, a été évoqué une demande de titres restaurant supplémentaire (de 10 à 14) pour les agents de la BSEN (brigade des douanes surveillance du havre), qui de part leur régime de travail et la mise en place de vigipirate ne peuvent accéder au restaurant administratif. Le dossier va être porté au niveau central.

– Les permanences de la nouvelle assistance sociale pour la douane du Havre.

Si le planning affiché annonce une présence le mercredi, elle peut toutefois se déplacer un autre jour sur demande afin de répondre au mieux aux attentes de tous.